Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-COANIM25325027-DE

N° 2025-02-035

REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mardi 11 mars 2025

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents	Votants		
33	17	23		
		Dont procurations		
		06		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
23	23	00	00	00

Date de la convocation
28/02/2025
Date d'affichage
28/02/2025

Objet de la Délibération

****

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

****

Demande de subvention exceptionnelle de la section gym acrobatique du collège Vincent PLACOLY

Président de Séance :
Yolène LARGEN-MARINE

Secrétaire de Séance :
Nicole DUFEAL

L'an deux mille vingt-cinq et le 11 mars, à 18h03, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Yolène LARGEN-MARINE, 1ère adjointe au Maire.

Etaient présents : Mmes/M Yolène LARGEN-MARINE, Marie GARON, Nicole DUFEAL, Pierre MIDELTON, Christine ALIKER, Léone VAILLANT épouse BARDURY, Josiane NAPOLY-PUJAR, Emile GONIER, Christiane ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE, Vanessa BAPTE, Patrice CHARLEBOIS (à partir de 19h55), Noham BODARD, Karine BAUDIN, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Cynthia ZAIRE.

Absents excusés : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Eric JULTAT, William PAULIN, Corinne Brigitte PLANTIN, Laurie ABAUL, Orietta MARTOT, Jocelyne SABINE, Georges HARPON, Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND (à partir de 19h54).

Procurations : M/Mmes Luc CLEMENTE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Raphaël BORDELAIS, Marie-Claude RAQUIL, Arlette BRAVO-PRUDENT, Laurie ABAUL ont respectivement donné procuration à Yolène LARGEN-MARINE, Noham BODARD, Emile GONIER, Nicole DUFEAL, Jean-Pierre LUGIERY, Jean-Luc MAVILLE.

Absents : M/Mme Christophe AGELAN, Marie-Josée BRIVAL.

DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE LA SECTION GYM ACROBATIQUE DU COLLEGE VINCENT PLACOLY

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire », en date du 23 janvier 2025 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et Optimisation des ressources », en date du 27 janvier 2025 ;
- **Vu** l'avis favorable du Bureau municipal, en date du 25 février 2025 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;

Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-URBA25325020-DE

- **Considérant** que l'accompagnement des associations est un des axes prioritaires de la politique sportive de la ville de Schœlcher ;

- **Considérant** que la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY participera au championnat de France de gymnastique acrobatique UNSS, du 12 au 23 mai 2025, à Sarlat-la-Canéda (Nouvelle Aquitaine) et que la délégation sera composée de 16 gymnastes et de 3 accompagnateurs ;

- **Considérant** que le budget restant à la charge des familles pour ce voyage au championnat de France est de cinq mille six cent euros (5 600 €) ;

- **Considérant** que la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY sollicite la ville pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle, qui permettrait de limiter cette participation demandée aux familles, conformément au budget ci-annexé ;

- **Considérant** que la Commission « Cohésion Sociale et Animation du Territoire », réunie le 23 janvier 2025, a émis un avis favorable pour une participation financière de la ville à hauteur de mille euros (1.000 €) ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE 1er :

- **D'octroyer une subvention exceptionnelle de mille (1 000) euros à la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY.**

Annexes :
-Courrier du collège Vincent PLACOLY en date du 27 novembre 2024
-Situation financière de l'association début année 2024/2025
-Budget prévisionnel du voyage scolaire championnat de France de Gymnastique acrobatique

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 28 MARS 2025

Le Secrétaire de séance

Nicole DUFEAL

VILLE DE SCHŒLCHER ★ Direction des Affaires Générales ★

Le Maire,

Par délégation du Maire
La 1ère Adjointe
Volène LARGEN MARINE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofo - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : https://citoyens.telerecours.fr.

Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-URBA25325020-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

28 NOV 2024

11356

PCSA - DEE
RDR - DAF
Cabinet
PCSA - DASS

Collège Vincent PLACOLY
PRINCIPALE CLG VP
n° APS/CLGVP-R24 N° 01
Affaire suivie par
Christine PILLON
Tél : 05 96 61 24 28
Mél : ce.9720455m@ac-martinique.fr

2, Route de l'Université
97233 SCHOELCHER

Collège Vincent PLACOLY

Fort-de-France, le 27 novembre 2024.

La principale
Collège Vincent PLACOLY

à
Monsieur le maire
Ville de SCHOELCHER

Objet : **accompagnement voyage 2025 des collégiennes de la section sportive Gymacro du collège Vincent PLACOLY**

Monsieur le maire,

Je viens solliciter de votre haute bienveillance la prise en compte de ma demande d'accompagnement pour la mobilité organisée, du 12 au 23 Mai 2025 à SARLAT-LA-CANÉDA (24-NOUVELLE-AQUITAINE) dans le cadre du Championnat de France de Gymnastique acrobatique, au bénéfice des collégiennes de Vincent PLACOLY.

Je vous serais reconnaissante d'aider l'ensemble de nos 16 collégiennes candidates au départ par une **action de mécénat** qui bénéficiera à tous en diminuant l'ensemble de parts individuelles restant à la charge des familles (5600 euros) ;

Par cette action, votre commune aura l'opportunité de se tenir à nos côtés afin d'aider à la réalisation de ce programme éducatif ancré dans l'histoire du collège pour le développement des compétences sportives et citoyennes de nos jeunes. Je vous en remercie vivement par avance et espère que vous serez présent pour nous aider sur ce projet phare de l'identité de notre collège.

Depuis 2009, nos élèves ont participé à plusieurs championnats de France. Toujours classées dans le top 10, elles se sont distinguées ces trois dernières participations 2022, 2023 et 2024 par un titre honorable de Vice-championnes de France. Cette année encore nos élèves iront fièrement défendre les couleurs de leur collège et de la Ville de Schoelcher.

Dans ce cadre de compétition, nos jeunes développent un mental fort, une volonté, une détermination à atteindre le but visé, le goût de l'effort et la satisfaction d'avoir participé à l'action commune. Par l'immersion dans un environnement nouveau, les échanges avec leurs concurrents métropolitains et les activités et visites proposées, ils s'éveillent à la découverte du monde, à une ouverture d'esprit qui participe à élargir le champ des possibles.
Par la vie en groupe, ils apprennent la solidarité, la tolérance, le respect de l'autre. Les liens déjà créés au cours des entraînements se solidifient et continueront d'agir bien après le retour. Par le simple plaisir de l'aventure, prendre l'avion pour la première fois et expérimenter l'excitation du voyage, les jeunes se seront créés des souvenirs impérissables qui formeront la base de leurs intérêts d'adultes et de leurs comportements sociaux.
Par ailleurs, une telle mobilité représente une expérience enrichissante pour les enseignants tout en promouvant une image valorisante du dynamisme du collège Vincent PLACOLY.

Je vous remercie de l'intérêt que vous témoignerez pour soutenir nos gymnastes méritantes et volontaires car elles ont véritablement besoin de votre soutien.

Souhaitant que ma sollicitation rencontre votre considération bienveillante, je vous prie d'accepter, Monsieur le maire, l'expression de ma considération respectueuse.

La principale

Anny PARICARD-SINOSA

Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-URBA25325020-DE

9

FÉLIX Fabienne

De: Cabinet du Maire
Envoyé: jeudi 28 novembre 2024 08:11
À: Courrier et gestion des assemblées
Objet: TR:
Pièces jointes: Courrier Mairie Schoelcher SARLAT 2025.pdf

Pour enregistrement et diffusion,

28 NOV 2024 11356

PCSA - DEE
RDDR - DAF
Cabinet
PCSA - DASS

P/o Jean-Philippe DERSION
Directeur de Cabinet du Maire
Claudia COUFFE
Secrétariat du cabinet du Maire

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité

De : Paricard-Sinosa Anny [mailto:Anny.Paricard-Sinosa@ac-martinique.fr]
Envoyé : mercredi 27 novembre 2024 19:49
À : Cabinet du Maire <cabinet@mairie-schoelcher.com>
Cc : CHARLEBOIS Patrice <p.charlebois@mairie-schoelcher.com>
Objet :

Monsieur le maire,

J'ai l'honneur de vous adresser en fichier joint ma demande de mécénat au bénéfice du voyage scolaire que nous organisons du 12 au 23 mai 2025 en vue de la participation au Championnat de France de gymnastique acrobatique UNSS de 16 de nos collégiennes.

Je vous en souhaite bonne réception et me tiens disponible pour tout complément utile à l'instruction de ce dossier.

Je vous prie d'agréer. Monsieur le maire, mes salutations distinguées.

--
Anny PARICARD-SINOSA
Principale du collège Vincent PLACOLY - 9720455m

2, Route de l'Université SCHOELCHER
Tél. : 0696.26.86.92

Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-URBA25325020-DE

SITUATION FINANCIERE DE L'ASSOCIATION DEBUT ANNEE 2024/2025

UNSS Union Nationale du Sport Scolaire

ETABLISSEMENT : **Collège Vincent PLACOLY**

RECETTES		COMPTE ANNEE 2023 - 2024	PROJET ANNEE 2024 - 2025	DEPENSES		COMPTE ANNEE 2023 - 2024	PROJET ANNEE 2024 - 2025
Encaissés au début des années considérées		***15.066,07***		Déficits au début des années considérées		*0*	0
Cotisations des membres		*5985*	5850 (130)	Achat Licences + Affiliation		*80 + 1532.49*	100 + 1600
Subventions	- Région	*1150*	1000	Achat de matériel et d'équipement		*0*	200
	- Département	/	/	Frais de transport (Bus) compétitions		*250 + 160*	700
	- Ville	?	*500*	Achat Tee-shirts EPS		*6493.50*	0
	- DJCS	/	/	Frais de location des installations (salle)		*0*	(600)
	- UNSS DSR 972	*2250 / 2500*	2500	Frais bancaires BRED / CB / Siret		*52.80 / 62.93*	120
	- Etablissement	*1000*		Restauration (goûters compétitions, sorties)		*28.51*	50
Recettes diverses	- Tee-shirts EPS	/	/	Dépenses diverses	- Convention CKM	*800*	800
	- Fond Social Collégien	/	*500*		- Animation musicale	*0*	0
	- Ensachage	?	*2500*		- Prestations Quadrathlon + DJ	*0*	150
	- Dons	?	?		- Championnat de France Acrogym	*Avion : 10567.60*	(Oui 12)
	- Ventes diverses	?	?			*Loc. véhicules : 4701.30*	
	- Participations Parents Championnat de France et actions diverses.	*13043.22*				*Hébergement : 4326*	
						Vie sur place : 5971.34	
						Tenues Acrogym : 750	
					- Matériel Quadrathlon	*0*	*100*
					- Remise des prix sportifs (Fête fin d'année).	*0*	160
TOTAL DES RECETTES Encaissés + Recettes		**40994.29**	*12.850*	**TOTAL DES DEPENSES** Déficits + Dépenses		**35.776,47**	*3980*

Solde année scolaire 2023-2024 au 05/09/2024 : 5.217,82 euros

La Présidente, Anny PARICARD-SINOSA

A Schœlcher, le 20/09/2024

Le Trésorier, Ivan BAOUSSON

Envoyé en Préfecture le 31/03/2025
Reçu en Préfecture le 31/03/2025
Publié le 31/03/2025
ID 972-219722295-20250312-URBA25325020-DE

Mis à jour le 23/11/2024

BUDGET PRÉVISIONNEL DU VOYAGE SCOLAIRE CHAMPIONNAT DE France GAC

Voyage scolaire à destination de :	FDF / SARLAT LA CANEDA	Groupe	Section sportive GYMACRO
Dates du voyage :	12 AU 24 MAI 2025	Nombre d'élèves :	16
Responsable du voyage :	Mme PILLON Christine	Nombre d'accompagnateurs :	2

LES DÉPENSES				LES RESSOURCES			
Libellé	Prix / personne	Nbre pers	Prix total	Libellé	Ressource par personne	Nbre pers	Total ressources
Dépenses élèves				**Subventions et dons**			
Transport aerien	743,24	16	11841,77	Mairie	62,5	16	1000
transport minibus	166,67	16	2666,72	CTM	31,25	16	500
Hébergement 1	187,5	16	3000	COLLEGE	31,25	16	500
Hébergement 2	39,78	16	636,48	UNSS REGION	156,25	16	2500
Restauration	70	16	1120				0
Divers (Engagement, loisirs et tenues)	62,5	16	1000	VENTE GATEAUX	125	16	2000
frais annexe transport	75	16	1200	FICHES DONS	225	16	3600
			0	ACTIONS GALERIA (3)	300	16	4800
			0				0
			0				0
			0				0
			0	**Participation des familles**	350	16	5600
Dépenses encadrants				**Prise en charge encadrants**			
Transport	396,62	2	793,24	VENTES GATEAUX	200	2	400
Hébergement 2	39,78	2	79,56	ASSOCIATION SPORTIVE	788,885	2	1577,77
restauration	70	2	140				0
TOTAL entrées			**22477,77**	TOTAL sorties			**22477,77**